



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

FRANCE

CONSULTATION SUR LE PACTE PRODUCTIF 2025

Organisée par le réseau des chambres de métiers
et de l'artisanat

Avec
le réseau des ,
l'Artisanat a de **l'avenir**

Ce document présente une première synthèse des résultats et propositions de CMA France dans le cadre de la consultation sur le Pacte Productif 2025.

A partir du document de cadrage de cette consultation, CMA France a bâti un questionnaire d'enquêtes qui a été transmis à un panel de chefs d'entreprises de tous secteurs de l'artisanat producteur industriel et sur tout le territoire national.

Ces entreprises ont été ciblées et invitées à compléter le questionnaire par les chambres de métiers et de l'artisanat.

Près de 600 chefs d'entreprises artisanales ont ainsi répondu au questionnaire Pacte productif.

En moyenne, les réponses concernent des entreprises ayant 6 salariés.

85% ont moins de 14 salariés, 7% de 14 à 27 salariés.

Des ateliers ont également été organisés par plusieurs chambres de métiers et de l'artisanat qui ont réuni des chefs d'entreprises pour débattre sur les thèmes proposés, notamment à Toulouse, Troyes et Auxerre.

EDITO

L'artisanat : un atout incontournable pour la compétitivité de l'économie française



Avec plus de 80% des entreprises industrielles qui relèvent du secteur de l'artisanat, les réponses aux défis de la compétitivité de l'appareil productif français proviennent aussi de la mobilisation des entreprises artisanales.

Les entreprises de l'artisanat producteur industriel, c'est la sous-traitance de proximité pour les champions de l'industrie française, ce sont des savoir-faire recherchés, c'est un outil de formation des jeunes et c'est un quart de l'emploi salarié du secteur industriel réparti dans tous les territoires et pas uniquement près des grands centres urbains. Et actuellement, dans l'artisanat, ce sont 700 000 offres d'emploi à pourvoir.

Le plein emploi dans les territoires et le développement des filières d'avenir ne pourront se faire sans les entreprises artisanales. C'est pourquoi le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat se mobilise pour apporter des solutions concrètes au Gouvernement dans le cadre du Pacte Productif 2025.

CMA France et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat ont mobilisé leurs entreprises pour répondre à la consultation du Pacte productif et ainsi faire émerger les besoins et les attentes de nos artisans. Près de 600 chefs d'entreprises artisanales, de tous secteurs, ont ainsi participé à cette consultation. Leurs contributions et propositions sur le numérique, l'innovation, la transition énergétique viennent compléter un premier recueil de solutions que nous avons élaboré, à l'issue du grand débat de l'artisanat.

Nous avons également des propositions sur l'industrie de demain. Le défi du Pacte productif 2025 c'est de faire de la reconquête industrielle un levier majeur de l'atteinte du plein emploi. Pour cela, vous pouvez compter sur l'artisanat producteur industriel qui est un secteur stratégique en termes de compétitivité, d'emploi et de développement local sur l'ensemble du territoire français. Fortes de leurs capacités d'adaptation et d'innovation face aux mutations de l'économie, ces entreprises sont des maillons incontournables des filières industrielles pour renforcer l'appareil productif français. Les entreprises artisanales de la sous-traitance industrielle constituent un gisement d'activités et un vivier d'emplois insuffisamment exploités.

Alors, nous devons nous employer à défendre sans relâche ces entreprises et celles des autres secteurs de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. Notre secteur est stratégique pour le retour à l'emploi et ses enjeux sont multiples, tant en termes de développement de compétences, de besoin de main d'œuvre et de financement. Des solutions pour le retour au plein emploi existent et elles trouvent bien souvent leur origine dans les territoires, grâce à une collaboration étroite entre les entreprises, les chambres de métiers et de l'artisanat, les organisations professionnelles et les collectivités locales.

Nous nous devons tous de prendre nos responsabilités dans la mobilisation générale en faveur de l'emploi.

Bernard STALTER
Président de CMA France

INTRODUCTION

Le poids de l'artisanat producteur industriel et des entreprises artisanales de sous-traitance industrielle est très important et souvent méconnu.

On comptabilise près de 30 000 entreprises, réalisant globalement 14,4 milliards d'euros de chiffres d'affaire. Elles emploient près de 97 000 salariés :

- 82% des entreprises de sous-traitance sont artisanales ;
- 26% des emplois salariés ;
- 22% du chiffre d'affaires de ce secteur est généré par des entreprises artisanales.

Il s'agit d'entreprises de petite taille (6 salariés en moyenne).

Les secteurs les plus importants sont le décolletage et la mécanique industrielle (14 390 entreprises) et la chaudronnerie (8 410 entreprises). Le travail de métaux est au cœur de l'artisanat de production industrielle : fonderie, traitement de métaux, chaudronnerie, décolletage, mécanique industrielle, boulonnerie, visserie.

Les enjeux qui les concernent, en lien avec le Pacte Productif, sont nombreux :

- Innovation, nouvelles technologies, transition écologique, transition numérique ;
- Intérêt des regroupements, clusters, pôles de compétitivité, d'appui aux filières via le soutien de collectivités ;
- Relations avec les donneurs d'ordre : retards de paiement, dépendance, médiation ;
- Difficulté d'accès aux aides publiques, besoin de fonds d'investissements ;
- Métiers en tension, difficultés de recrutement, formation, apprentissage, projets dormants...

Le réseau des CMA dispose d'une offre de services et de formation pour accompagner ces entreprises.

VOLET NUMERIQUE

1. Adapter les forces vives aux besoins de l'économie numérique

- Même si la définition des termes innovation et transformation numérique pour une petite entreprise est complexe à appréhender, ils sont tout de même jugés indispensables si l'on veut être performant, rapide et compétitif. Le numérique est décrit comme un moyen pour diversifier sa clientèle, notamment vers l'export, et pour moins dépendre de donneurs d'ordre dominants. C'est également un moyen de séduction pour les nouveaux entrants sur le marché de l'emploi et de valorisation de la filière.
- 62% des sondés pensent que moins d'un emploi sur quatre sera impacté par le numérique, et 74% pensent que ce sera moins de la moitié. Cet impact est considéré important surtout sur l'aspect commercial car ils s'estiment « obligés » d'être de plus en plus réactifs et donc de passer par le numérique (réseaux sociaux, commande drive, machine à commandes numériques...).

Selon vous, combien d'emplois seront impactés par le numérique dans les prochaines années dans votre entreprise ?

	Effectifs	% Rep.
Moins de 25%	245	61,4%
25-49%	50	12,5%
50-74%	41	10,3%
75% et plus	63	15,8%
Total	399	100%

- Plus de la moitié des répondants considère la formation des actifs comme l'action essentielle à mettre en œuvre pour accompagner les transformations numériques.
- Les freins en matière de transfert technologique dans l'entreprise sont le manque de temps et le coût (logiciel et formation du personnel).
- En effet, plus de 80% des sondés ne connaissent pas d'expériences et d'initiatives pour la formation des personnes éloignées du numérique. Le financement de ces formations reste un fort enjeu.

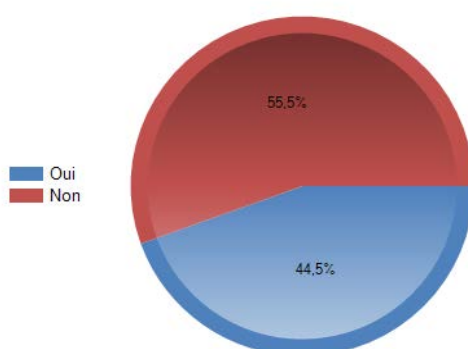
Propositions CMA France pour un impact sur le volet numérique

- Intensifier la prise de conscience de l'impact de la transformation numérique sur les entreprises.
- Améliorer la communication sur les formations pour les personnes éloignées du numérique et leur financement.

VOLET INNOVATION

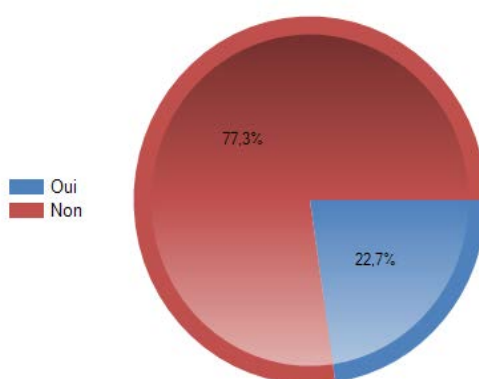
- Si plus de la moitié des sondés n'a pas rencontré de difficultés pour mettre en place une innovation technologique dans son entreprise, l'autre moitié s'estime désorientée : « *j'ai des idées, besoin de développer...mais j'ignore à qui je peux m'adresser, et personne ne sait m'orienter.* ». D'autres n'ont pas trouvé de prestataire et personne n'a pu les orienter. Les devis vont du simple au triple et il est très difficile de faire un cahier des charges.

Avez-vous déjà rencontré des difficultés pour mettre en place une innovation technologique dans votre entreprise ?



- 77% des sondés ne connaissent pas de dispositifs d'aide à l'innovation, et parmi ceux qui les connaissent, plus d'une personne sur quatre a rencontré des problèmes pour en bénéficier.

Connaissez-vous des dispositifs d'aide à l'innovation ?



Les dispositifs existants sont jugés trop compliqués et sont essentiellement mobilisés par les grandes entreprises mieux outillées pour en bénéficier. C'est la raison pour laquelle six personnes sur dix déclarent avoir besoin d'être accompagnées par la CMA pour accéder à ces dispositifs

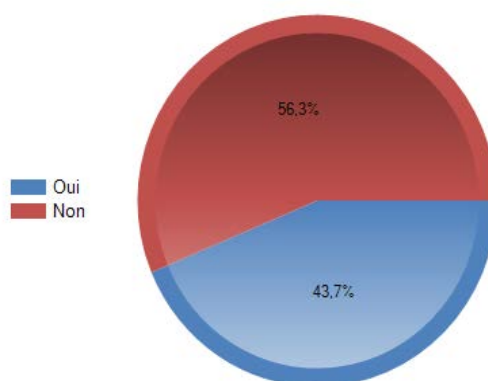
- Par ailleurs, les entreprises déplorent l'absence de liens entre les laboratoires et les instituts de recherche et les TPE.
- Enfin, elles soulignent l'instabilité liée à la maintenance de ces outils et regrettent l'absence de réglementation et de cadre, dans ce domaine. La plupart des logiciels ou solutions sont spécifiques. Elles se voient imposer un coût de maintenance, des formations obligatoires et c'est donc un monopole qui se met en place. Elles se sentent dépendantes et, en cas de difficulté de l'entreprise de maintenance, un risque fort est identifié sur leur activité.

Quels sont les freins identifiés en matière de transfert technologique dans votre entreprise ?

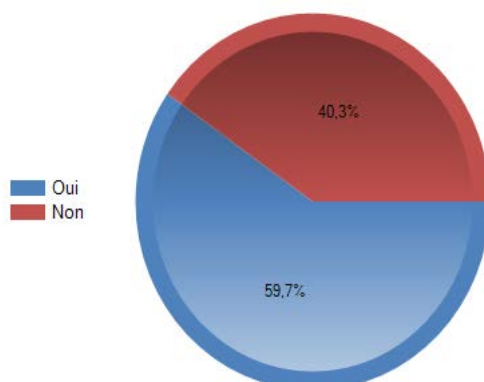
	Nb Occurrences	% Rep.
Coût et financement	49	25,0%
Manque de temps	43	22,0%
Formation	29	12,1%
Investissement	9	3,8%

Les mots surlignés représentent les mots remarquables parmi les plus cités.

Avez-vous déjà rencontré des difficultés pour bénéficier des dispositifs d'aide à l'innovation ?



Avez-vous besoin d'être accompagné par votre chambre de métiers et de l'artisanat pour accéder à ces dispositifs ?



Propositions CMA France pour un impact sur le volet innovation

- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour les entreprises qui souhaitent aller sur le chemin de la transformation
- Simplifier l'accès aux dispositifs d'aide à l'innovation en s'appuyant sur les CMA
- Favoriser le lien entre les centres de recherches et les TPE/PME innovantes

VOLET INDUSTRIE

1. Fiscalité de production

Quelle serait la mesure fiscale la plus pertinente pour favoriser la compétitivité des industries ?

	Effectifs	% Rep.
Baisse de cotisation économique territoriale	66	21,7%
Baisse de charges sur les salaires	161	53,0%
Autres	77	25,3%
Total	304	100%

Pour favoriser la production en France, plus d'un répondant sur deux considère que la mesure la plus pertinente est la baisse des charges sur les salaires. La baisse de cotisation économique territoriale (CET) est citée une fois sur cinq comme la mesure la plus pertinente.

Une fiscalité spécifique pour les territoires en difficulté serait-elle ?

	Effectifs	% Rep.
Un outil intéressant	185	60,3%
Une distorsion	105	34,2%
Autre	17	5,5%
Total	307	100%

La majorité des répondants considèrent que des aides fiscales spécifiques pour les territoires en difficultés ne constituent pas une distorsion de concurrence

Une baisse de la fiscalité locale aurait-elle ?

	Effectifs	% Rep.
Un impact sur la création d'emploi	93	29,3%
Un impact sur l'investissement	120	37,9%
Un simple impact sur la trésorerie	87	27,4%
Autre	17	5,4%
Total	317	100%

Une baisse de la fiscalité locale permettrait d'accroître majoritairement les investissements locaux et la création d'emploi.

Propositions CMA France pour un impact sur l'emploi et l'investissement

Le coût du travail est trop élevé principalement en lien avec le poids des charges sociales et patronales, il est demandé de :

- une baisse massive de charges sociales portant sur tous les salaires, pour redonner un nouveau souffle aux entreprises ;
- financer cette baisse de charges par la mise en place d'une TVA dite « compétitivité », qui ciblerait les biens et services produits à l'étranger afin de favoriser la production française.

La prise de risque des chefs d'entreprises individuelles n'est pas assez encouragée. Pour cela, il est préconisé de :

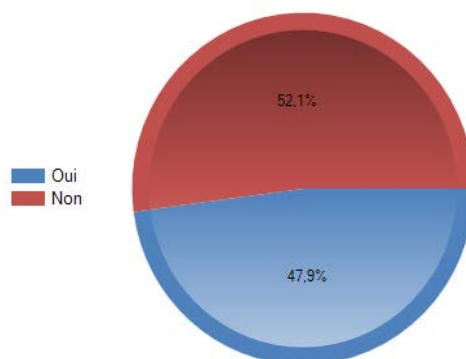
- Ne plus imposer les bénéfices qui sont réinvestis dans les entreprises artisanales
- Distinguer entre rémunération du chef d'entreprise et bénéfices réinvestis afin d'exonérer ces bénéfices des prélèvements sociaux et d'impôts sur le revenu.

Réunion Pacte Productif à Auxerre, paroles d'artisans :

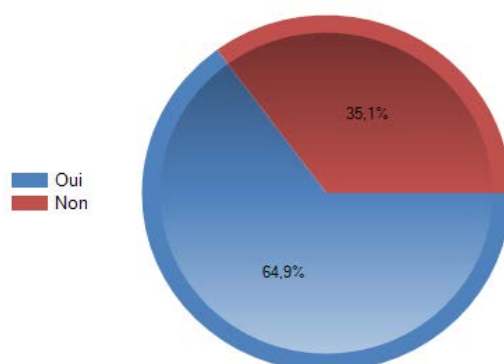
« De nombreuses taxes et contributions dissimulées augmentent (taxes sur les déchets...) : ce n'est pas lisible et nous ne savons pas toujours à quoi cela est réellement destiné à financer. Exemple : taxes déchets, CVO cotisations volontaire obligatoire sur le Chiffre d'Affaires (spécifique Bois - Agriculture). La fiscalité locale, malgré les réformes récentes, pèse encore fortement sur les petites entreprises. »

2. Compétitivité administrative

Avez-vous déjà rencontré des difficultés à l'occasion de l'implantation ou de l'agrandissement de votre entreprise ?



Pensez-vous que la réglementation est trop contraignante pour implanter ou agrandir l'entreprise?



Propositions CMA France

CMA France travaille avec le Ministère sur la simplification administrative. Quelques exemples :

- de trop nombreuses pièces justificatives sont à réunir dans le cadre d'une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP). Il convient de rendre plus accessible et réduire le nombre de pièces justificatives et notamment le nombre d'exemplaires à fournir du cerfa 13824*04
- Difficulté de compréhension du cerfa 14187*09 relatif à la cotisation foncière des entreprises. Précisément, simplifier les pages 3 et 4 sur les exonérations et abattements dans le cerfa 14187*09

Plus globalement, nous demandons :

- une stabilisation fiscale et sociale pour les entreprises ;
- une réglementation adaptée à la taille des entreprises. Quant aux normes sans cesse en augmentation, il est urgent de différencier leur application et leur coût selon la taille de l'entreprise. Il faut que la réglementation soient adaptée aux TPE avant celle des grands groupes par un « Test Artisanat » ;
- une baisse des charges sur tous les salaires. Leur niveau élevé constitue un réel frein à l'embauche et pénalise davantage les TPE-PME ;
- procéder à un examen du stock de normes pour détecter, modifier, supprimer celles qui sont obsolètes ;

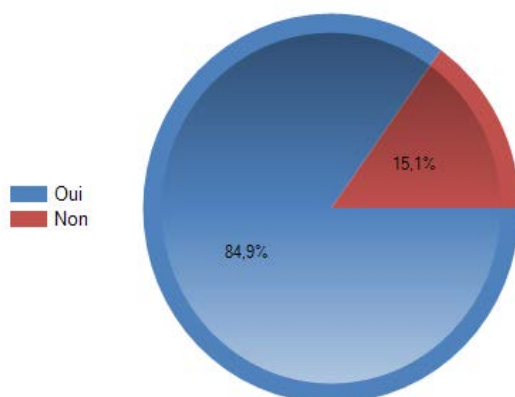
Réunion Pacte Productif à Toulouse, parole d'artisan :

« Par exemple, concernant les constructions métalliques, la norme N10-90 est une norme qui donne des qualifications. Elle oblige à former des opérateurs, avoir un certain nombre de personnes qui soient régulièrement formées à des postes bien précis. C'est très difficile et coûteux pour une TPE d'y accéder. »

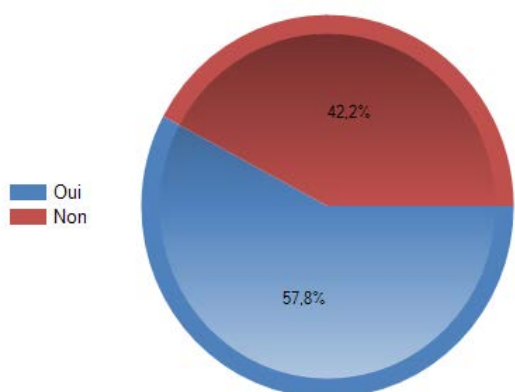
« La Norme EN1100 et Iso 1900 avaient été annoncées comme devant générer des économies. « Tous les ans, c'est 30 000 € qui sortent de la caisse et aujourd'hui c'est du travail et des contraintes supplémentaires. Aucun gain. »

3. Transition vers l'économie circulaire

Vous sentez-vous directement concerné par le développement durable ?



Le concept d'économie circulaire vous est-il familier ?



Quels sont selon vous les axes de travail prioritaires pour aller vers une économie circulaire ?

	Importance	Effectifs	% Rep.
- Collaborations locales interentreprises (ressources et réemploi via l'écologie industrielle et territoriale)	4,1	159	90,3%
- Meilleure gestion des déchets (tendre vers 100% de déchets collectés et recyclés)	3,44	145	82,4%
- Optimisation du flux matière (réduction des pertes de production sur la matière première)	2,85	137	77,8%
- Allongement de la durée de vie des produits (privilégier la réparation)	3,68	151	85,8%
- Approvisionnement écoresponsable	3,46	151	85,8%
- Autre	0,5	30	17%

L'importance est calculée comme le rang moyen auquel la modalité a été citée

Propositions CMA France

Les entreprises ont besoin d'accompagnement en termes d'économie de ressources et de collaborations interentreprises, il est demandé :

- un soutien renforcé des démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT) en travaillant sur un financement permettant la pérennité de ces démarches ;
- une exonération de la taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou REOM) pour les entreprises triant à la source leurs déchets et faisant appel à un prestataire privé de collecte de leurs déchets en vue de leur recyclage ;
- accompagner les entreprises dans l'optimisation de leurs flux (matières premières, énergie, eau et déchets) par des opérations du type « TPE & PME gagnantes sur tous les coûts » de l'ADEME avec un financement adapté.

Le coût de l'énergie et du transport est un frein au développement des entreprises, il est demandé :

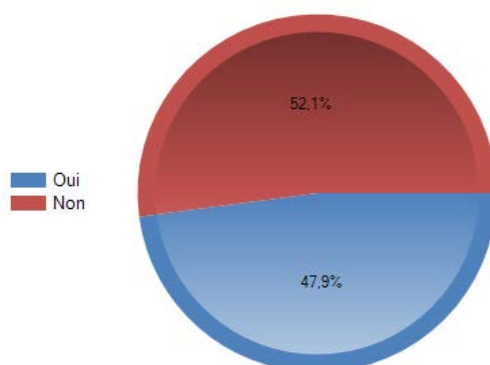
- un soutien à l'investissement pour l'installation de dispositifs de production d'énergie renouvelables en autoconsommation ;
- la possibilité de bénéficier du taux réduit de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) pour les entreprises artisanales électro-intensives ;
- une aide à l'investissement pour du matériel de production moins énergivore ;
- un soutien financier dédié à l'achat ou la location de véhicules utilitaires propres (électriques, hybrides, hydrogène et bioGNV) ;
- rendre possible l'homologation de véhicules thermiques transformés en électrique (retrofit) et mettre en place une incitation financière.

Afin de proposer aux consommateurs des produits plus responsables, il est demandé :

- la mise en place d'une TVA à taux réduit sur les produits éco-responsables ayant un faible impact sur l'environnement ;
- de favoriser la conception de produits plus facilement réparables avec la mise en place d'un bonus sur l'éco-contribution en lien avec le futur indice de réparabilité.

4. Développement des compétences

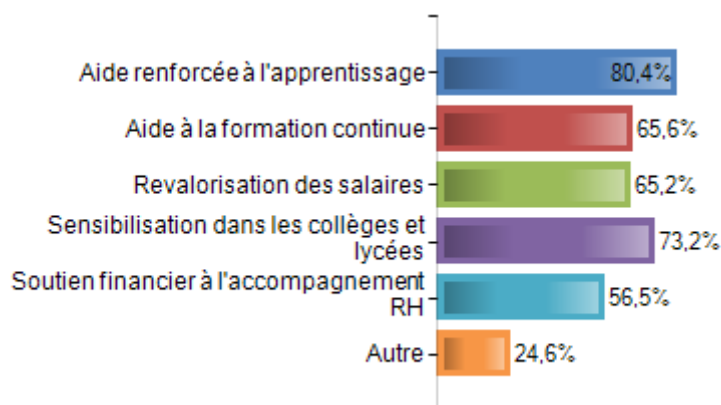
Avez-vous récemment rencontré des difficultés de recrutement ?



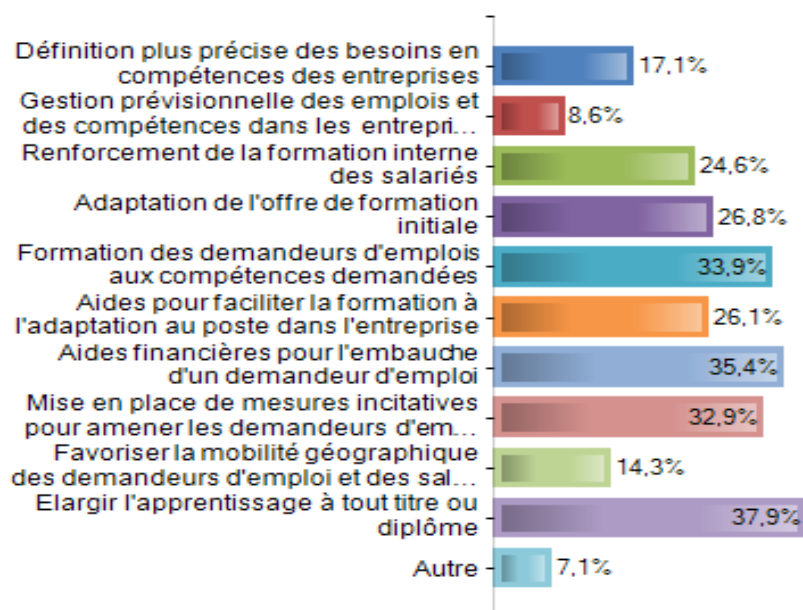
Pour quel(s) métier(s) ?

	Effectifs	% Rep.
Automaticien / roboticien	8	5,6%
Chaudronnier	17	12%
Conduite de production	12	8,5%
Ferronnier	5	3,5%
Hydraulicien	3	2,1%
Métallier	15	10,6%
Programmeur FAO	10	7%
Soudeur	17	12%
Technicien de maintenance industrielle	22	15,5%
Tourneur-fraiseur	23	16,2%
Autre	90	63,4%

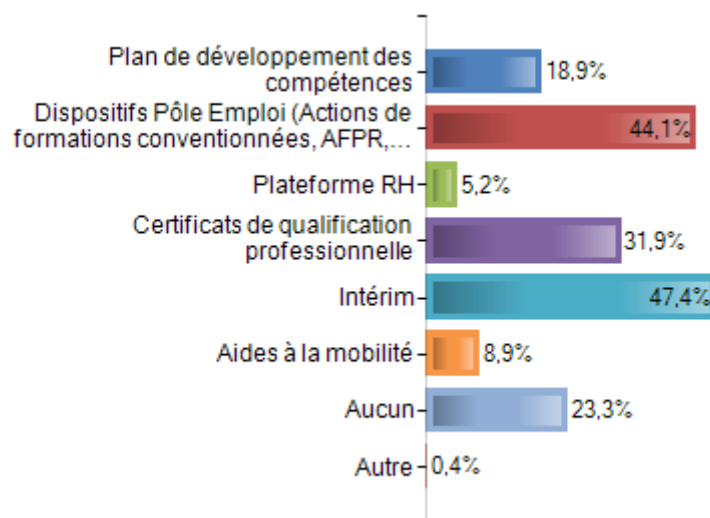
Comment mieux répondre à cette difficulté ?



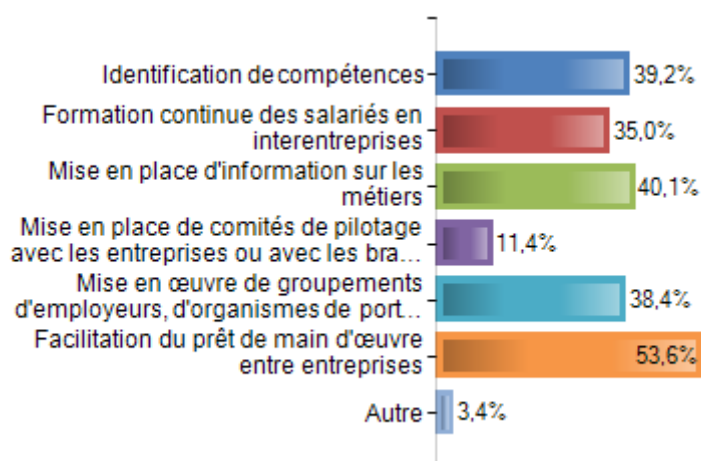
Quels leviers pourraient être mobilisés pour renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences ?



De quels dispositifs existants visant à renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences avez-vous connaissance ?



Comment favoriser les mobilités inter-filières ?



Propositions CMA France sur le développement des compétences et de l'emploi

En 2015-2016, les entreprises artisanales de sous-traitance industrielle ont formé 3 730 apprentis, soit 44 % des apprentis accueillis dans ces activités (Source ISM).

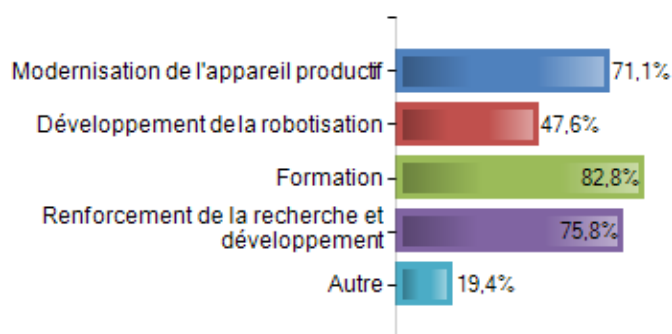
Malgré cet effort de formation par l'apprentissage, **les difficultés d'embauche anticipées par les TPE artisanales sont plus élevées que dans l'ensemble des entreprises.**

Pour remédier à cela, il faut :

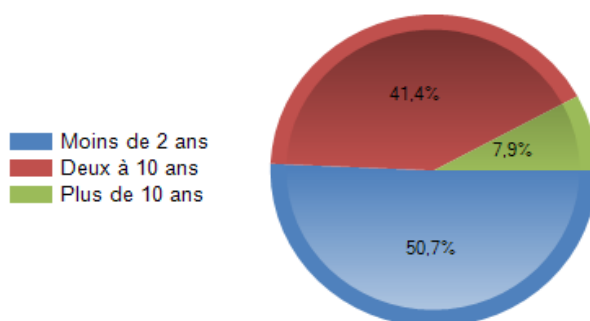
- Renforcer le partenariat CMA et Pôle Emploi au niveau local : concrètement les CMA peuvent procéder à des diagnostics prévisionnels des emplois et des compétences sur les territoires et mutualiser les besoins en ressources humaines des entreprises artisanales lors de visites d'entreprises sur le terrain et les relayer ensuite vers Pôle Emploi ;
- Adapter les formations pour pallier le manque de personnel qualifié : pour résoudre l'inadéquation entre offres d'emplois et profils des candidats, développer avec Pôle Emploi les « évaluations en milieu professionnel » permettant au candidat et à l'entreprise de se connaître, s'évaluer. Si l'expérience est concluante, Pôle Emploi monte un plan de formation adapté préalable à l'embauche ;
- Protéger l'investissement en formation des jeunes : les TPE artisanales forment des apprentis, investissent dans la formation des jeunes qui ensuite se font débaucher par des grands donneurs d'ordre à l'issue de la formation ;
- Améliorer l'attractivité des métiers liés à la sous-traitance en développant les collaborations CMA et collectivités. Exemple : Métalogik en Pays de la Loire (action CMA et Conseil régional) qui permet aux entreprises de la métallurgie de faire découvrir ces métiers aux collégiens, lycéens, chômeurs ou adultes en reconversion.

5. Industrie du futur

Quels sont selon vous les axes stratégiques à favoriser pour l'industrie du futur ?



À quel horizon (court, moyen et long terme) ?



Propositions CMA France

L'axe stratégique est le financement :

- Utiliser le Fonds d'innovation et de rupture (10 milliards d'€) et orienter une partie des crédits pour pousser à l'innovation, la modernisation et au développement des entreprises de l'artisanat producteur industriel.

Par un mécanisme d'avances remboursables, ce fonds serait une alternative qui répond véritablement au besoin en fonds propres des entreprises artisanales en proposant un produit financier adapté à savoir des prêts à taux zéro, sans garantie personnelle, reconnus comme des quasi-fonds propres par les partenaires bancaires devant favoriser la levée d'autres fonds.

Au niveau local, les CMA – dont certaines sont déjà associées au fonctionnement et à la gouvernance des plateformes d'avances remboursables - assureraient l'instruction opérationnelle des dossiers en lien avec leurs partenaires locaux.

Enfin, le rôle fondamental des conseillers des CMA permet d'accompagner les artisans dans :

- la détection des besoins et le développement des projets innovants,
- la recherche de financement (avec l'appui de partenaire à l'exemple de l'offre de la SIAGI),
- la mise en relation avec les structures d'appui compétentes (Pôle d'innovation/Pôle compétitivité),
- la protection des innovations au travers des démarches de propriété industrielle.

Avec
le réseau des *,*
l'Artisanat a de l'avenir



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

FRANCE